

**REUNION DE BUREAU DE L'ACAS**  
**Du mardi 18 octobre 2011**  
**En mairie du Rouget**

La séance est ouverte à 17 h.

Présents : Alain VALADOU, Gilbert BEX, Jean Pierre DEPEIGNE, Pauline et Pierre MALGAT

Adhésions :

- On note actuellement la somme de 635 € de renouvellement
- 540 € représente les dons y compris la subvention de la commune du Rouget de 200 €
- On a convenu que pour les commerçants une relance ne se ferait qu'au début 2012
- Nous avons en caisse : 2537 € 16 centimes
- 620 € sont sur le compte courant (500 € sont à mettre sur le livret)
- Le Président fera une lettre de remerciement à la commune pour sa subvention

Création d'association et événement:

- A Perpignan, une association est en cours de création : celle Des Amis de Jean l'ACAS, du moins certains de ses membres intéressés, pourraient y adhérer.
- Aurillac va célébrer en 2012 les œuvres d'Henri MONDOR et Jean LABELLIE y serait associé
- La communauté de communes Cère et Rance, par la voix de son vice pdt MONTIN, chargé de la culture, a proposé que lors de l'inauguration de la maison des services en 2012 à Saint Mamet, soit organisée une exposition sur les œuvres de Jean LABELLIE.
  - L'office de Tourisme a vendu deux ouvrages sur Jean et 24 € nous reviennent.
  - A Omps a eu lieu une présentation d'un projet de territoire pour la Com Com :
  - Mr MONTIN a conclu ,en ce qui concerne la culture et en insistant sur la chance que nous avons en la personne de Jean LABELLIE et de son œuvre.

Contacts :

- Avec l'attaché parlementaire (Mr PIGANIOL) de Mr DESCOEUR député :
- 10 000 € était sollicité par le Président.
- Nous pourrions obtenir, pour 2011, 3000 € et pour 2012 un peu moins. Il y aura lieu de remercier Vincent DESCOEUR, dès confirmation de la subvention.
- Crédit Agricole : Nous avons de bons espoirs pour obtenir..... ? en 2011.
- Groupama : la réponse viendra en décembre.
- Colas : en attente de contact direct avec le Directeur, Sébastien RENE,pour confirmer la demande d'aide.
- Ensuite on évoque différentes pistes :
  - L'amicale des enfants de Saint Mamet, pour une aide et en leur demandant, en sus, de simples adhésions des particuliers.
  - On pourrait voir la charcuterie le Cayrol ais
  - Pourquoi pas Auvergne carburants

- Pourquoi pas Centre Lait, les transports Lavergne, les vétos de St Mamet...
- Il convient de réimprimer des bulletins d'adhésions avec la composition du bureau actualisée.

### Concert du 22 décembre 2011 au Rouget à 20 h30 à l'église

- Les Voix Arvernes et environ 2h et 50 choristes
- Entrée : 10 €
- Sur l'affiche sera imprimé le programme général
- Il faut prévoir pour les choristes un buffet après le concert
- Il faut penser à envoyer quelques invitations gratuites aux personnalités
- Il faut penser à faire paraître l'info dans Message et dans la presse
- Il est convenu de limiter le nombre d'affiches aux communes (mairies et églises) et aux commerçants qui font des dons

### Projets pour 2012

- Après discussion on en arrive aux conclusions suivantes :
  - D'abord relancer les communes pour la mise en place de panneaux sur la RN 122. Il pourrait être envisagé d'installer à moindre coût, et aux frais de l'ACAS, des panneaux sur le domaine privé en bordure de la RN122, en attendant la mise en place des panneaux « européens » et réglementaires, type sanctuaire de ND de Quézac. Ils pourraient être récupérés ensuite pour utilisation sur les routes de St Céré et de Laroquebrou.
  - Sur nos fonds propres, après devis à demander, pourrait être installé un éclairage se déclenchant à l'entrée dans l'édifice, accompagné d'une musique d'ambiance. Il permettrait la mise en valeur des peintures des Oliviers qui se trouvent près des deux entrées et qui sont peut visibles.
  - Une lettre est adressée aux personnalités et commerçants pour l'inauguration du 28 novembre. Il y a lieu de prévoir un apéritif si possible dans la salle de la mairie. Comme en d'autres circonstances une participation de celle-ci. sera sollicitée.

Lors de la venue de Jean, en septembre, avait été évoqué le nom de l'association, peu flatteur, peu communicant. Alain VALADOU lui avait fait part d'autres noms possibles, comme l'ACASBELLIE ou l'ACASTHELLIE. Jean LABELLIE a exprimé sa préférence pour le premier. Après discussion, le bureau décide d'adopter ce vocable comme nouveau nom : ACASBELLIE.

Il conviendra de modifier en conséquence les statuts en Préfecture.

Fin de la séance à 18 h .30

**PROCHAINE REUNION LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011  
à 20 h.30 en mairie du Rouget**

